

Le compte à vue, également appelé compte de paiement, sert à effectuer les opérations financières quotidiennes :

- vos revenus y sont versés ou virés, comme par exemple votre salaire, vos allocations familiales, un remboursement, etc. ;
- vous l'utilisez pour effectuer des paiements, des virements ou des retraits.

Chaque compte à vue possède son propre numéro unique, conforme à un système convenu à l'échelon international : le numéro de compte IBAN (International Bank Account Number). Les extraits de compte donnent un relevé de toutes les opérations (reentrées et dépenses) et indiquent le solde le plus récent.

Grâce au comparateur de comptes à vue, déterminez en quelques minutes les comptes à vue qui sont les plus adaptés à votre profil.

**Comment faire des opérations avec votre compte à vue ?**



Une première manière consiste à utiliser une carte de débit <sup>[1]</sup> ou une carte de crédit <sup>[2]</sup> associée à votre compte à vue. Vous pouvez les utiliser pour payer dans un magasin ou un restaurant, ou vous pouvez, prendre de l'argent ou effectuer un versement via un distributeur automatique.

Une seconde manière est d'effectuer des virements <sup>[3]</sup>. Vous transférez de l'argent de votre compte à vue vers le compte d'une personne ou d'une entreprise à laquelle vous en devez. Vous devez payer chaque mois un même montant à la même personne ou la même entreprise, par exemple pour votre loyer ou le remboursement d'un prêt ? Dans ce cas, vous pouvez donner à votre banque un ordre permanent afin qu'elle effectue à date fixe le virement. Vous devez payer chaque mois un montant (qui peut être différent de mois en mois) à une même personne ou une même entreprise, par exemple pour votre abonnement de GSM ? Dans ce cas, vous pouvez effectuer automatiquement le paiement au moyen d'une domiciliation. Par une domiciliation, vous donnez à votre banque l'autorisation de payer ponctuellement chaque facture d'un fournisseur via votre compte à vue.

Vous pouvez effectuer vos opérations quotidiennes au guichet de votre agence bancaire, ou chez vous avec votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Après chaque opération (retrait, versement ou virement), la somme d'argent disponible sur votre compte à vue change.

## Différents comptes à vue (ou comptes de paiement)

- **compte à vue personnel** : vous êtes l'unique propriétaire (ou titulaire) du compte. Vous êtes le seul à pouvoir l'utiliser ;
- **compte à vue avec procuration** : en votre qualité de titulaire, vous autorisez une autre personne, par exemple votre partenaire, à utiliser votre compte. Vous pouvez retirer cette procuration à tout moment ;
- **compte commun** : le compte est au nom de plusieurs titulaires (ex. couple marié, cohabitants,..) pour leur permettre de gérer leurs finances communes. Le compte peut être utilisé par chacun des titulaires du compte. L'ouverture et la fermeture d'un compte commun doivent toujours être effectuées ensemble par les titulaires du compte ;
- **compte bloqué** : pour pouvoir utiliser un tel compte, tous les titulaires doivent donner explicitement leur autorisation pour chaque opération : un virement, par exemple, doit être signé par tous les titulaires du compte.

## Comptes d'épargne et à terme

Outre le compte à vue que vous utilisez pour vos opérations quotidiennes, il existe d'autres types de comptes en banque. Les deux types de comptes les plus connus sont le compte d'épargne et le compte à terme. Vous pouvez utiliser ces comptes pour mettre de côté une somme d'argent pour une période plus longue. Généralement, vous percevez un taux d'intérêt (supérieur). Mais vous ne pouvez pas utiliser ce type de comptes pour effectuer des paiements. Pour cela, vous avez toujours besoin d'un compte à vue. Découvrez tous les détails des [comptes d'épargne](#) <sup>[4]</sup> et des [comptes à terme](#) <sup>[5]</sup> sous la rubrique Wikifin Épargner et Investir.

## Les conseils Wikifin

- Votre compte à vue (ou compte de paiement) porte un numéro IBAN. Ce numéro de compte international débute par 2 lettres, désignant le pays (BE pour la Belgique), suivies par une série de chiffres. En Belgique la série compte 14 chiffres (donc 16 caractères au total), mais les comptes étrangers peuvent en comporter plus, ou moins.
- Le compte et son utilisation engendrent le plus souvent des frais. Votre banque met à votre disposition, en agence ou sur leur site internet, les tarifs applicables pour la gestion, l'ouverture et la fermeture des comptes et pour les cartes bancaires. Comparez les frais des différentes banques.
- Vos extraits de compte présentent un relevé de toutes les opérations (rentrées, virements, retraits) effectuées avec votre compte. Étudiez-les attentivement et conservez-les en guise de preuve de vos paiements et rentrées.
- Grâce au [comparateur de comptes à vue](#) <sup>[6]</sup>, découvrez en quelques minutes les comptes à vue qui sont les plus adaptés à votre profil.

---

**URL source:** <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/votre-argent-au-quotidien/comptes-en-banque/compte-vue>

### **Liens**

[1] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/votre-argent-au-quotidien/moyens-de-paiement/carte-de-debit>

[2] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/votre-argent-au-quotidien/moyens-de-paiement/carte-de-credit>

[3] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/votre-argent-au-quotidien/moyens-de-paiement/virements>

[4] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/compte-depargne>

[5] <https://www.wikifin.be/fr/thematiques/epargner-et-investir/comptes-terme>

[6] <https://www.wikifin.be/fr/outils-pratiques/calculateurs/comparateur-de-comptes-vue>